

Maîtriser les dispositions de la réglementation ADR

OMM08 - Outils Méthodologie Métier
01/2024



Formation sur mesure

DURÉE

2 jours (14h)

PUBLIC

Selon l'ADR, les populations devant suivre la formation sont les personnels effectuant : les achats de transport de matières dangereuses, les achats d'emballages de matières dangereuses, la gestion opérationnelle des transports, le soutien administratif

PRÉREQUIS

Néant

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apport est avant tout méthodologique et prend appui sur des exemples et des travaux de groupe.

EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel, expert du sujet, actualisant régulièrement ses compétences techniques et pédagogiques.

VALIDATION DE LA FORMATION

Les exercices et études de cas permettent d'évaluer les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée.

COÛT

Nous consulter pour devis

REFERENCEMENT

Formacode : 31828

LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître la réglementation européenne en matière de produits chimiques dangereux
- Connaître les dangers et les risques liés aux produits chimiques
- Identifier et maîtriser les dispositions de la réglementation ADR (transport de matières dangereuses sur route)

CONTENU

- **Formation aux risques chimiques**
 - Les produits chimiques et leurs dangers
 - L'identification des produits chimiques dangereux (réglementation européenne)
 - La connaissance des dangers par la compréhension de l'étiquetage
 - La FDS et son utilisation
 - La prévention et la conduite à tenir en cas de dysfonctionnement
- **Formation à la nouvelle réglementation ADR (transport de matières dangereuses sur route)**
 - Le contexte réglementaire
 - Le risque transport
 - La réglementation ADR
 - Le classement des matières
 - L'emballage, le conditionnement, l'étiquetage et le marquage des colis et GRV
 - La documentation et les consignes de sécurité
 - La signalétique des véhicules
 - Les conditions de chargement et de déchargement
 - Documents de transport
 - Exemptions partielles et totales
 - Règles particulières (instructions spéciales)
 - Les responsabilités transporteur/chauffeur/client

Contact : Amel CHEBEL 04 72 89 06 25

Mail : amel.chebel@interfora.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

www.interfora-ifaip.fr